

## Mémento des dispositions relatives aux groupes compétition

SAISON 2023-2024

### Groupes compétitions individuelles

Agrès individuels Gymnastes féminines et gymnastes masculins dès l'âge de 6 ans

### Groupes compétitions de sociétés

Mini-TeamGym Gymnastes féminines et gymnastes masculins dès l'âge de 6 ans jusqu'à 14 ans

TeamGym Gymnastes féminines et gymnastes masculins dès l'âge de 12/14 ans jusqu'à 16/17 ans

**Entraînements** Voir graphique 1 au verso

**Compétitions** La participation aux compétitions est **obligatoire** à fortiori pour les groupes de sociétés - Voir graphique 2 au verso

**Soirée annuelle** La participation à la soirée annuelle est **obligatoire**. Elle se déroule en principe le dernier week-end de novembre.

**Déplacements** Pour les compétitions individuelles, les transports des gymnastes sont de la responsabilité des parents.

Pour les compétitions de sociétés, les transports se font de manière générale en groupe (soit en train, soit en car). Cependant, suivant les circonstances (proximité, horaires, etc...), les parents peuvent être responsables du transport de leur enfant.

**Absence à un entraînement** Les gymnastes sont priés d'assister assidument aux entraînements et d'arriver à l'heure. Toute absence doit être justifiée par un message ou un mot d'excuses des parents.

**Absence à un concours** En cas de non participation à un concours **sans certificat médical valable le jour du concours et fourni avant la compétition**, les parents devront s'acquitter d'un montant d'au moins CHF 25.-- à titre de participation aux frais d'inscription. S'ajoute à ce montant le coût du transport.

**Finance d'adhésion** La finance d'adhésion complémentaire pour les groupes compétition s'élève à CHF 40.-- (en plus de la finance d'adhésion de base de CHF 10.-- pour les nouveaux membres).

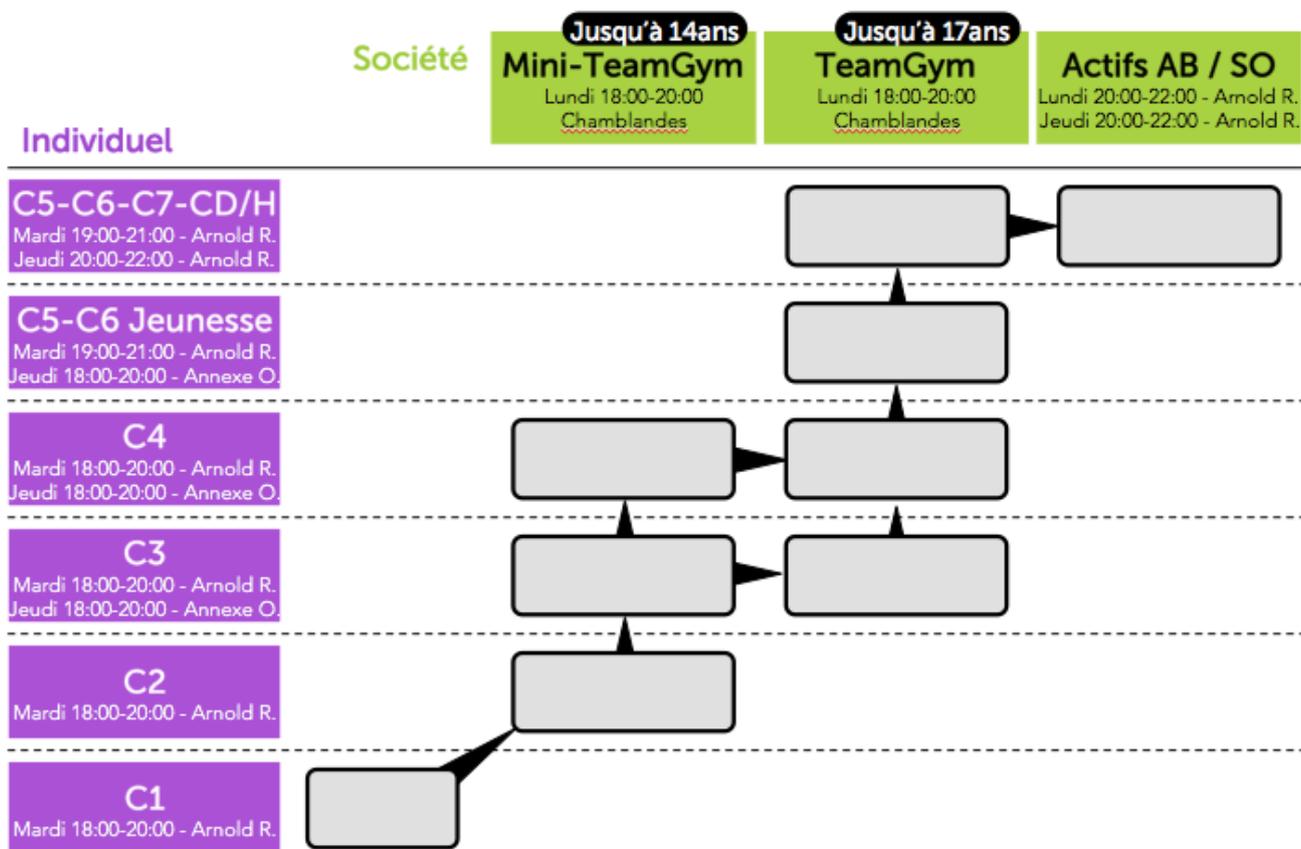
**Cotisations par année** La cotisation annuelle s'élève de CHF 160.-- à 280.--. Elle comprend les frais d'entraînements ainsi que les finances d'inscription aux compétitions. En cas de changement de groupe ou de démission en cours d'année, la cotisation n'est pas remboursée, même partiellement.

**Remarque particulière** **La participation de votre enfant à tous les entraînements est essentielle au bon fonctionnement du groupe.** Si les entraîneurs constatent que l'assiduité, la motivation, la progression et les capacités gymniques ne sont pas ou plus adaptés à ce groupe, et après un avis aux parents, le gymnaste peut être redirigé dans un groupe plus adapté à ses capacités, ceci à tout moment de l'année.

**Site internet** Toutes les informations concernant le groupe sont transmises par e-mail et publiées sur la page internet [www.gympully.ch/groupecompetition](http://www.gympully.ch/groupecompetition)

Toute communication doit être publiée sur cette page pour être valable. Cette page est à l'usage exclusif des gymnastes, des parents des gymnastes et des entraîneurs des groupes de compétition de la FSG Pully. L'accès n'est pas possible depuis le site principal, ni indexé dans les moteurs de recherche internet. Nous vous conseillons donc d'inscrire cette adresse internet dans vos liens favoris.

Graphique 1 – Entraînements



Graphique 2 – Concours

